

Mario Albertini

# Tutti gli scritti

IV. 1962-1964

a cura di Nicoletta Mosconi

Società editrice il Mulino

# Pour ou contre la Charte

## *Pourquoi une Charte?*

Sommes-nous sûrs que le projet de *Charte* que l'on nous propose atteindra le but que l'on s'est fixé en élaborant et en adoptant une *Charte*? Tel est le problème qu'il nous faut résoudre avant de prendre position pour ou contre.

La résolution du Congrès de Lyon, qui constitue le point de départ de la question de la *Charte*, dit: «*Il (le Mfe) devra se donner une Charte définissant ses conceptions politiques, économiques et sociales et fixant les modalités de son action.* Le dialogue avec les forces démocratiques devrait être entrepris sur la base de cette *Charte*». Tout de suite après elle ajoute: «*Le Cpe reste l'instrument principal de l'action des fédéralistes*» et elle précise que son développement est lié à deux conditions: «*a) que les élections soient préparées à long terme et qu'elles aient lieu simultanément dans diverses régions européennes; b) que les élections au Cpe se déroulent non seulement sur le thème de la Constituante, mais sur l'ensemble du programme fédéraliste tel qu'il sera défini dans la Charte*». Tout cela est important pour deux raisons, d'abord parce qu'il établit le but de la *Charte*, ensuite parce qu'il fournit certains éléments qui permettent de voir si le projet de *Charte* respecte les délibérations du Congrès de Lyon.

## *Le but de la Charte*

Le but de la *Charte* est donc de préciser et de faire connaître, grâce au dialogue, les conceptions politiques, économiques et sociales du fédéralisme européen. Ce but est juste. A l'heure actuelle ces conceptions ne sont pas connues. Au sein du Mfe

chacun les interprète à sa façon, d'où deux graves conséquences. En premier lieu, cette divergence à propos des opinions politiques, économiques et sociales rend impossible le déroulement de toute campagne efficace de propagande et condamne le Mfe à l'immobilisme. En second lieu elle entrave toute action sérieuse de prosélytisme et de recrutement de nouveaux membres. Il est certain que l'on n'adhère pas à un parti ou à un mouvement si l'on ne sait pas exactement ce qu'il veut et comment il se propose de l'obtenir. Bref, il est évident que tant que le Mfe ne précisera pas ses conceptions, il ne pourra ni obtenir les adhésions qu'il obtiendrait dans le cas contraire, ni mettre en oeuvre une campagne générale de propagande quelle qu'elle soit. C'est là une lacune très grave, mortelle même, et qu'il faut combler. C'est ce qui explique, du reste, pourquoi beaucoup ont favorablement accueilli l'idée de la *Charte*. Mais attention, il ne s'agit pas d'avoir à tout prix une *Charte* quelconque. Il s'agit de créer une situation telle que tout membre du Mfe, dans n'importe quelle ville d'Europe, réponde de la même façon si on lui demande: «Que veut le Mfe?». Cela implique deux choses: a) l'adoption d'un certain nombre de conceptions politiques, économiques et sociales, laissant pour tout le reste entière liberté à chaque membre; b) l'exclusion du Mfe de tous ceux qui manifestent des opinions contraires.

### *Une Charte philosophique ou politique?*

Etant donné qu'il s'agit d'atteindre ce but, quelles sont les conceptions à mettre sur la *Charte*, en admettant qu'on doive la nommer ainsi et non pas «Déclaration d'intentions», ou de quelque autre manière encore? Avant tout il convient de bien préciser ce qu'il ne faut pas mettre sur la *Charte*. La résolution de Lyon parle seulement de conceptions politiques, économiques et sociales, et par conséquent exclut toute allusion à la pensée religieuse, philosophique et idéologique, quel que soit son rapport avec le fédéralisme et en général avec la politique. Cette exclusion est juste. Un mouvement politique qui ne laisserait pas à ses membres une entière liberté à ce propos, outre le fait qu'il pécherait contre la liberté, ne recruterait certainement pas beaucoup d'adhérents. D'autre part, que ces formes élevées de la pensée soient exclues

d'une *Charte*, cela ne veut pas dire qu'elles soient exclues de la vie du Mouvement.

La diffusion de la pensée dépend uniquement de sa vérité et de sa profondeur. Une pensée qui reflète vraiment l'esprit d'une époque s'impose d'elle-même sans liens ni discipline, tandis qu'une pensée fautive ou arbitraire ne devient pas juste et ne se diffuse pas par le seul fait d'être officiellement adoptée par un Congrès.

### *Ce qu'il faut mettre sur la Charte*

Une fois établi qu'il ne faut pas empiéter sur le terrain religieux, philosophique ou idéologique, le problème de la *Charte* se précise comme celui du choix des conceptions *purement* politiques, économiques et sociales que tous les membres du Mfe devraient accepter. A notre avis, il y a un critère à la fois juste et efficace pour les choisir. Il résulte des considérations qui suivent. Justement parce qu'il enlève la souveraineté absolue des nations, le système fédéral européen rendra vain tout appel à leurs exigences «sacrées», et il éliminera à jamais toute politique mesquinement conservatrice ou abstraitement révolutionnaire et par là les sources même du fascisme et du stalinisme. D'autre part, en raison de sa structure ouverte, du dépassement de toute attitude sclérosée ainsi que de l'effort créateur qu'il faudra accomplir pour le fonder, et enfin de l'orientation vers l'avenir qu'il imprimera aux nombreuses générations qui devront le perfectionner, l'étendre à toute l'Europe et peut-être à l'Afrique et l'implanter dans les moeurs des hommes, ce système imposera tant à la droite qu'à la gauche une politique de liberté, de progrès social et de médiation internationale.

Il s'agira donc d'un système politique dans lequel la droite aussi se placera dans la perspective du progrès. Quoi qu'on en pense, il existe des systèmes politiques de ce genre. La Grande-Bretagne le montre, qui voit son parti conservateur loué par tout le monde comme un parti qui n'exclut pas le progrès de la liberté, de la justice sociale et de la détente. L'Europe unie aura ce caractère, comme nous l'avons vu. Elle fera donc triompher les conceptions progressistes et s'éclipser du même coup les conceptions réactionnaires de la droite ainsi que les conceptions maximalistes de la gauche. Il s'en suit qu'il faut bannir de la *Charte* les

conceptions que le système fédéral effacera et y mettre justement celles qu'il imposera. Rien de plus et rien de moins, car cela aurait l'effet d'écartier de l'action européenne des personnes qui, étant favorables à la politique que mènerait l'Europe, pourraient y prendre part. Il est évident que, si nous choisissons d'ores et déjà non seulement les conceptions correspondant à la politique générale que fera de toute façon un gouvernement européen, mais aussi les conceptions correspondant à la politique particulière que conduira un gouvernement européen de droite ou de gauche, nous perdrons sans aucune contrepartie l'appui d'une partie de la population, en nous condamnant tous seuls à l'échec car pour fonder la Fédération européenne l'appui de presque toute la population est indispensable.

D'autre part on peut démontrer que les conceptions qui caractériseront l'Europe suffisent également pour caractériser le Mfe. Elles correspondent en effet à celles que la plus grande partie de la population juge progressistes, tandis que celles qui en seront exclues correspondent justement aux conceptions que la plupart des gens considèrent comme réactionnaires. A titre d'exemple, prenons en considération l'économie. Sans aucun doute la population condamne tant le capitalisme d'Etat que la domination de l'Etat par de grandes entreprises capitalistes, ce qui revient à dire qu'elle ne partage ni le point de vue du communisme dogmatique du Parti communiste, ni celui du libéralisme abstrait des droites qui se forment dans le cadre national. Or l'Europe, en réduisant catégoriquement les extrémismes, enlèvera tout crédit tant à la première conception qu'à la seconde et imposera pratiquement à tous le principe de l'économie mixte, c'est-à-dire celui de toute économie moderne qui fonctionne bien.

Compte tenu tant de ces considérations que du cadre historique du problème européen, on doit donc admettre que dans la *Charte* doivent figurer les points suivants: 1) *Pourquoi l'Europe?* Autrement dit, constater le fait que les principaux problèmes politiques, économiques et sociaux ont depuis longtemps acquis une dimension européenne alors que les pouvoirs politiques en sont restés au niveau national, et décrire les conséquences de cet état de choses. 2) *Quelle Europe?* La Fédération européenne bien entendu, en expliquant de façon claire son mécanisme, en énumérant ensuite les compétences à transférer à la Fédération européenne et à enlever aux Etats sans cacher aucunement que

cela comporte l'élimination des Ministres nationaux des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Défense, etc... et en rappelant enfin que ce transfert de compétences n'est ni possible ni légal si l'on n'a pas recours au pouvoir constituant du peuple fédéral européen et, par conséquent, à une assemblée constituante. 3) *Quelle politique ferait l'Europe?* A savoir, quelles sont les conceptions politiques, économiques et sociales qui peuvent s'affirmer avec l'unité fédérale, selon le critère que nous avons vu.

Tout cela, il faut le dire dans un langage courant, sans raisonnements confus, clairement et simplement de façon à amener tous ceux qui liront la *Charte* à dire: «C'est justement ce que je pensais». Cette clarté et cette crédibilité, qui peuvent sembler être une prétention excessive, constituent au contraire la preuve par neuf de la politique fédéraliste. Il est hors de doute que l'on ne peut formuler la politique fédéraliste de manière simple et évidente pour tous que si cette politique coïncide effectivement avec les sentiments et les aspirations qui sont en train de prendre forme dans toutes les âmes. Et il est de fait que cette coïncidence constitue justement une condition indispensable pour le succès de cette politique. Et ce n'est pas tout; elle constitue également une condition indispensable pour l'adoption effective de la *Charte* par tous les membres du Mfe. Il est vrai que tant l'adoption que le respect de la *Charte* posent des problèmes juridiques mais il est toutefois certain qu'aucune discipline ne pourrait imposer à la longue un texte qui ne correspondrait pas aux convictions des gens sensés.

### *Appeler tous les européens à l'action avec la Charte*

Avant de parler de l'adoption de la *Charte* il faut encore parler de son contenu. S'il n'y avait sur la *Charte* que ce que nous avons dit, n'importe quel lecteur après l'avoir lue, dirait: «C'est vrai, la Fédération européenne est une chose juste, mais malheureusement c'est une chose impossible. Il n'y a rien à faire». Par conséquent il ne lui viendrait absolument pas à l'esprit de donner son adhésion au Mfe, ni de le soutenir, ni de prendre parti pour lui comme on le fait pour un parti ou pour un syndicat. Pour créer des attitudes de ce genre il faut susciter dans l'âme de ceux qui lisent la *Charte* non seulement la conviction que la Fédération européenne est une

chose juste, mais aussi la conviction que c'est une chose réalisable, à condition, bien entendu, que tous les Européen s'en occupent personnellement. Et pour faire naître ces convictions il n'existe qu'un moyen, mettre sur la *Charte*, outre les trois points que nous avons exposés, un quatrième point concernant ce que peut faire pour l'unité fédérale de l'Europe tout citoyen, et donc celui-là même sous les yeux duquel tombe la *Charte*. Bien entendu cela pose un problème pratique. Cette possibilité d'une action de la part de tous les citoyen existe-t-elle? Si elle existe, elle ne peut être que la faculté de choisir dès maintenant la Fédération européenne au moyen d'un geste simple, à la portée de tous, comme l'est celui de voter pour le gouvernement national. Comme on le sait, nous avons créé le Recensement volontaire du peuple fédéral européen justement dans le but d'offrir à tous la possibilité d'effectuer un choix de ce genre; nous pensons donc que le quatrième point de la *Charte* doit contenir l'invitation à adhérer au Recensement européen, à participer à son organisation, etc... De toute façon il est certain qu'à la fin de la lecture de la *Charte* tout lecteur devra savoir ce qu'il peut faire personnellement pour l'Europe. Dans le cas contraire il est tout-à-fait inutile de lui dire que l'Europe est une belle chose.

### *La procédure d'adoption de la Charte*

Une fois précisées les conceptions à mettre sur la *Charte* reste à savoir comment les adopter, étant donné qu'il s'agit de créer une situation légale telle que tous les membres du Mfe doivent répondre de la même façon si on leur demande: «Que veut le Mfe?». Il n'existe qu'un moyen pour atteindre ce but: considérer la *Charte* comme une adjonction au Statut, et l'adopter au moyen d'un vote à une très grande majorité, presque à l'unanimité, au cours d'un Congrès convoqué dans le but exclusif de réexaminer la structure, les règles et les fins du Mfe. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si l'on n'attribue pas à la *Charte* un caractère statutaire, il faudrait l'adopter à la majorité simple, mais ce genre de décision ne permet absolument pas d'expulser du Mouvement ceux qui professent des opinions contraires, je dirais plus, il leur laisse tant le droit d'avoir des opinions contraires que celui d'essayer d'amener le Mouvement sur leurs propres positions au

moyen d'une nouvelle majorité et de nouvelles décisions tout-à-fait opposées aux décisions prises précédemment. Soumise à cette procédure la *Charte* deviendrait un texte discutable, caduc, sutenu par les uns et combattu par les autres, à savoir un texte tout-à-fait incapable de conjurer la menace mortelle qui pèse sur le Mfe, par suite du manque d'un minimum de convictions théoriques et pratiques communes à tous ses membres.

*Le projet de Charte qu'on nous propose est erroné, dangereux, illégal*

A ce point il suffit de faire quelques observations pour en conclure qu'il faut prendre position contre le projet de *Charte* que l'on nous propose. D'un côté, cette *Charte* contient beaucoup plus qu'il n'est nécessaire. Au lieu d'exposer les conceptions politiques, économiques et sociales qui caractériseront l'Europe fédérée, elle parle d'une «crise totale» qui aurait toutefois des effets bénéfiques également, c'est-à-dire d'un concept ultra-philosophique que des gens normaux ne peuvent absolument pas comprendre<sup>1</sup>. D'autre part elle contient beaucoup moins qu'il n'est nécessaire: elle ne dit pas clairement quelle est la politique qui permet d'aboutir à la Fédération européenne, et elle ne dit même pas ce que chacun peut faire pour le succès de cette politique. C'est pourquoi d'un côté elle ne pourrait que rebuter ceux qui croient en l'Europe mais pas en la «crise totale», d'autre

<sup>1</sup> Ceux qui soutiennent le projet de *Charte* affirment que cette notion de «crise totale» n'a pas du tout un caractère philosophique. Dans ces conditions pourquoi Alexandre Marc, dans sa *note liminaire* en préface à une édition de la *Charte*, parle-t-il de la «mission salvatrice» du fédéralisme par rapport à la «crise totale»? Ici on ne frôle pas seulement la philosophie mais même la religion. Quant à la contradiction évidente que contient l'idée de quelque chose qui d'un côté produit des effets bénéfiques et, de l'autre, la crise totale, nous croyons qu'elle dépend justement de l'erreur de nature méthodologique et par conséquent en un certain sens philosophique, que l'on commet en attribuant la crise à la civilisation technicienne au lieu de l'attribuer au système national. La civilisation technicienne n'est ni bonne ni mauvaise en soi. Elle est bonne si les hommes utilisent bien les moyens techniques, et mauvaise si les hommes les utilisent mal. C'est pourquoi on peut l'estimer tantôt bonne tantôt mauvaise, mais le fait est qu'on se trompe quand on la juge dans ces termes et surtout quand on la considère comme le facteur de la crise. La crise est due au système national qui déchaîne des énergies humaines négatives, qui comprime les énergies humaines positives et qui empêche donc de bien utiliser les nouveaux moyens que la technique met à notre disposition.

part elle ne pourrait en aucune façon recruter ceux qui seraient déjà depuis longtemps avec le Mfe si celui-ci avait su prouver qu'il savait faire quelque chose de positif et non pas seulement des discours.

Par ailleurs, non seulement ce projet de *Charte* est erroné et dangereux, mais il est également illégal. Il est illégal parce qu'il va au-delà du mandat du Congrès de Lyon, lequel avait prescrit d'élaborer les conceptions politiques, économiques et sociales du Mfe, ainsi que les modalités de son action, et non pas un document pseudo-philosophique. Et il est illégal parce qu'il prétend modifier les principes sur lesquels le Mfe s'est basé jusqu'à maintenant, en introduisant une vision philosophique particulière du fédéralisme, sans le dire ouvertement et sans faire une réforme du Statut. Or, en présence de cette tentative illégale, il faut observer que ce projet de *Charte*, étant donné son caractère, ne peut pas être approuvé au moyen d'un vote à majorité simple. Par conséquent il ne suffit pas de voter contre, il faut ne pas voter du tout en contestant la légalité du scrutin. Il s'agit d'affirmer que tous ceux qui ont jusqu'à présent fait partie du Mfe ont le droit d'y rester sans être contraints (du moins tant que le Statut ne sera pas modifié) à embrasser une théorie en laquelle ils ne croient pas, d'affirmer qu'un Mouvement politique qui prescrit une orientation philosophique se réduit à une secte stérile et impuissante, d'affirmer que le Mfe doit rester ouvert à tous ceux qui veulent se battre pour l'unité fédérale de l'Europe, quelle que soit leur vision, philosophique ou non, de la théorie du fédéralisme. Il s'agit finalement, par cette contestation, d'orienter le Mouvement vers un Congrès extraordinaire en vue de l'adoption du texte dont il a vraiment besoin.